



Je suis mineur de moins de 15ans et je me fais frappée.

Par **mademoiselle78**, le **20/08/2016** à **11:54**

Bonjour, j'ai 14ans et je me fais frappée violement par ma demi-soeur agee de 24ans. Elle m'a déjà mise a la porte sans rien juste avec un peignoir vue que je sortais de la douche. Ou me refusé l'entrée sinon elle me tapé. J'ai des témoins, et j'ai eu des ematomnes et la je risque de prochainement en avoir et j'ai déjà des marque au visage de griffures parcontre. Alors je voudrais savoir si je peu demander une mesure d'éloignement et porté plainte contre elle

Par **jos38**, le **20/08/2016** à **12:46**

bonjour. il faudrait savoir quelle est votre situation familiale. est-ce que vous habitez chez vos parents avec cette demi-soeur? est-ce que vous vivez avec elle chez elle et pourquoi?

Par **mademoiselle78**, le **20/08/2016** à **13:14**

Lorsque cela a commencer c'était quand nous habitions avec notre père et la depuis le débutdes vacances jusqu'à aujourd'hui j'étais chez elle en vacances